

LE FAIT DU JOUR

redaction@sonapresse.com

Mesures d'accompagnement : le

LES dispositions exceptionnelles prises par le chef de l'Etat, Ali Bongo Ondimba, pour atténuer les conséquences du nouveau coronavirus (Covid-19) sur la vie sociale et économique du pays nécessitent, au plus vite, des éclaircissements du gouvernement, afin de ne pas sombrer dans la pagaille, comme certains le projettent déjà.

Maxime Serge MIHINDOU
Libreville/Gabon

TRES attendues par les populations et les opérateurs économiques, le président de la République Ali Bongo Ondimba a décliné, vendredi dernier, les mesures d'accompagnement que l'Etat compte mettre en place pour contrer les effets économiques dévastateurs présents et attendus de la propagation du coronavirus.

A l'instar de beaucoup de pays africains frappés par cette pandémie, le chef de l'Etat a annoncé la mise en place d'un fonds d'aide globale de 250 milliards de francs pour répondre à l'urgence sociale et économique que cette situation appelle.

Sur le plan social, faut-il le rappeler, il s'agit, entre autres, de la mise en place d'une allocation de chômage technique, du règlement gratuit des factures d'eau et d'électricité pour les Gabonais économiquement faibles (GEF), de la suspension du paiement des loyers pour les personnes sans revenus, de la gratuité des transports publics, ou encore de la mise en place d'une banque alimentaire dotée de 5 milliards de francs.

Sur le plan économique, il a été décidé la réduction de 50 % des patentes et de l'impôt synthétique libératoire pour les Petites et moyennes entreprises (PME), la mise en place d'un guichet de financement d'urgence de 225 milliards de francs CFA pour répondre immédiatement aux besoins de trésorerie des entreprises, un moratoire sur les échéances de dettes envers les banques sans aucune pénalité pour les entreprises en difficulté, les remises d'impôts pour les entreprises citoyennes et la défiscalisation de toutes les primes exceptionnelles octroyées aux employés qui exerceront leur activité professionnelle durant la période de confinement.

Si ces mesures ont été très largement saluées par la population, il reste que leur mise en œuvre

laisse encore plus d'une personne perplexe. En effet, comme l'a indiqué le chef de l'Etat, il revient au Premier ministre, Julien Nkoghe Bekale, et à son gouvernement de mettre en musique toutes ces décisions.

" Les modalités pratiques de l'ensemble des mesures énoncées seront précisées par le Gouvernement dans les prochains jours ", a souligné Ali Bongo Ondimba.

Si ces mesures ont été très largement saluées par la population, il reste que leur mise en œuvre laisse encore plus d'une personne perplexe.

Si ces mesures ont été très largement saluées par la population, il reste que leur mise en œuvre laisse encore plus d'une personne perplexe.

En effet, les interrogations les plus virulentes concernent, notamment, le règlement gratuit des factures d'eau et d'électricité pour les Gabonais économiquement faibles et la suspension des loyers pour les personnes sans revenus. Comment le gouvernement va-t-il procéder pour résoudre la 1ère équation, sachant que le fichier des GEF répertorié à la Caisse nationale d'assurance maladie et de garantie sociale (CNAMGS) fait, depuis des années, l'objet de questionnements sur sa fiabilité ? Surtout qu'on avance le chiffre de 800 000 Gabonais catégorisés comme économiquement faibles ! Toutes ces personnes vont-elles bénéficier de la gratuité de l'eau et de l'électricité ? Et d'un coupon de ravitaillement à la banque alimentaire dans les grandes surfaces ? S'agissant de la suspension des loyers pour les personnes sans em-

ploi, à qui s'adresse cette mesure exceptionnelle ? Aux chômeurs de longue durée ou bien à ceux venant de perdre leur emploi ou sources de revenus, en raison de la contraction des effectifs dans les entreprises ? Comment l'Etat compte-t-il négocier avec les propriétaires, sachant que la culture du bail est absente ou entourée du sceau de la confidentialité dans la location au Gabon (lire par ailleurs).

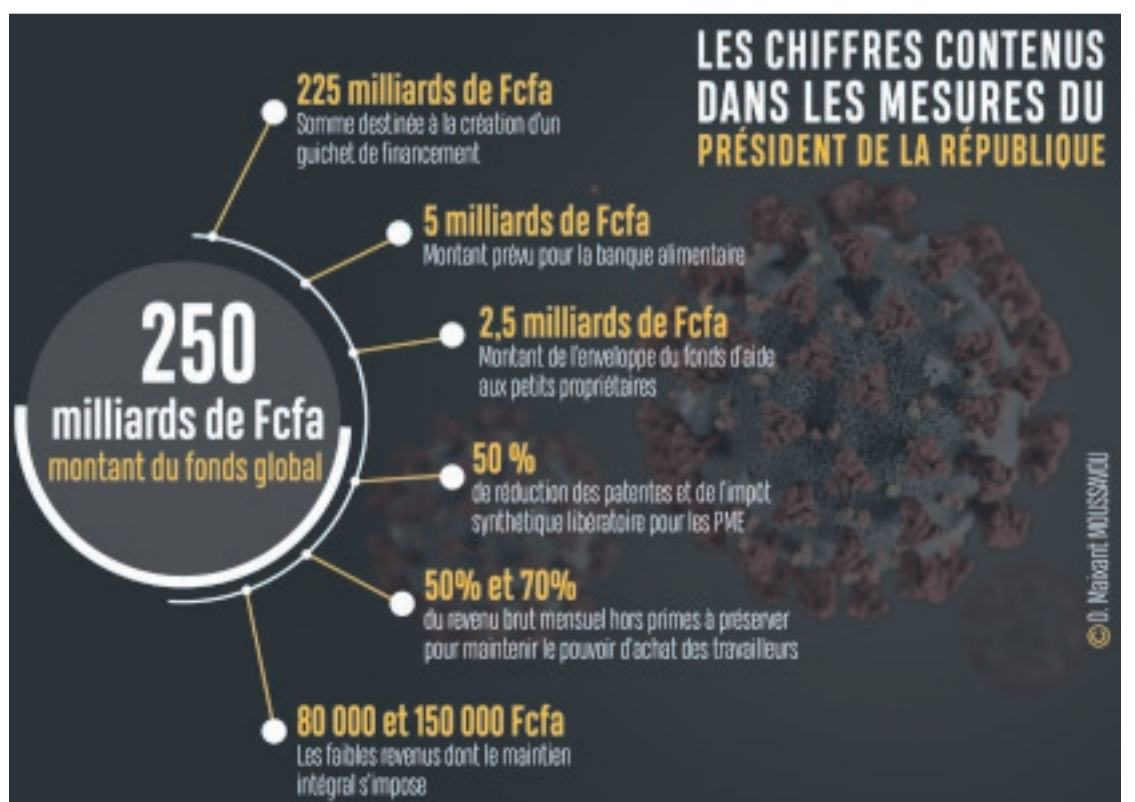
Pour les mesures en faveur des entreprises et des PME en difficulté, le Premier ministre devrait également éclaircir des zones d'ombre. Notamment comment se fera la sélection des PME devant bénéficier des mesures exceptionnelles de réduction des impôts et, surtout, du guichet de financement d'urgence de 225 milliards de francs. Concernant le moratoire sur les échéances de dettes envers les banques pour les entreprises en difficulté, l'Etat se portera-t-il aussi garant des arriérés dans le non-règlement des créances précédentes dues à la mauvaise foi de certains opérateurs économiques ?

Des explications s'imposent, Mesdames et Messieurs du gouvernement !



Photo: DRI L'Union

Le Premier ministre, Julien Nkoghe Bekalé, et les membres de son gouvernement lors de la présentation des mesures d'accompagnement décidées par le président de la République.



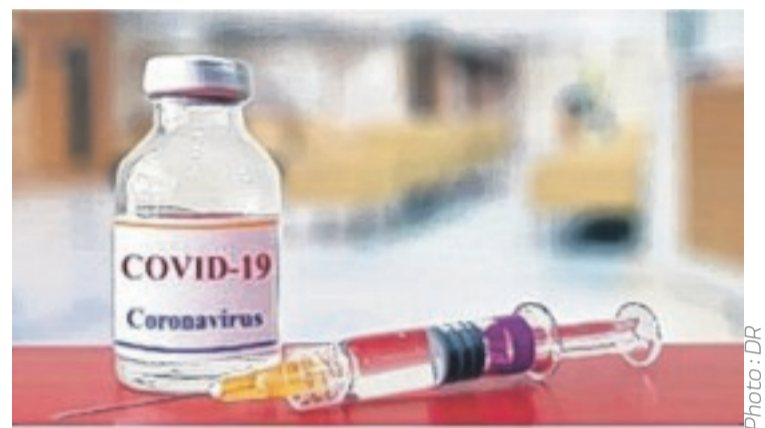
gouvernement au pied du mur !



Polémique : il n'y a aucun projet de vaccination au Gabon

Rudy HOMBENET ANVINGUI
Libreville/Gabon

AUCUNE campagne de vaccination n'est prévue dans notre pays. C'est du moins ce qu'a annoncé, samedi dernier, le porte-parole du Comité de pilotage (Copil) du plan de veille et de riposte contre l'épidémie à coronavirus au Gabon, le Dr Guy-Patrick Obiang, lors de sa conférence de presse journalière. Depuis quelques jours, un débat est, en effet, ouvert sur un supposé projet de vaccination en Afrique. "Le Gabon n'y est pas associé, n'a jamais été contacté et déclinera toute éventuelle offre allant dans le sens d'essai vaccinal", a-t-il rassuré. Une



Pour les autorités gabonaises il n'est pas question de permettre un quelconque essai vaccinal sur le territoire national.

"Le Gabon n'est pas associé, n'a jamais été contacté et déclinera toute éventuelle offre allant dans le sens d'essai vaccinal"

déclaration qui vient à point nommé au moment où une vague de contestations est perceptible sur la toile dans plusieurs pays africains. Dressant le bilan de la situation épidémiologique du pays, il en ressort que le Gabon compte 21 cas déclarés, un décès et une guérison avec plus de deux-cent cinquante (250) tests en cours d'analyse. Il s'agit, principalement, des prélèvements des cas contacts et des nouveaux cas suspects.

Parmi ces 21 personnes testées positives à l'infection Covid-19, 18 d'entre elles sont internées à l'Hôpital d'instruction des armées d'Akanda (HIAA) et "ont un état clinique stable, avec une régression des symptômes", a-t-il rassuré. Quant à la compatriote prise en charge au centre médical de Bitam par l'équipe mixte de santé publique et santé militaire, son état serait également stable.

gouvernement sont désormais attendus dans la mise en œuvre des mesures.

Face à l'urgence, de fortes attentes

E. NDONG-ASSEKO
Libreville/Gabon

ATTENTES attendues par les populations, les mesures d'accompagnement de l'Etat imposées par les ravages socio-économiques liés à l'apparition du nouveau coronavirus (Covid-19) ont donc été annoncées vendredi dernier par le président de la République, Ali Bongo Ondimba. Une panoplie qui va notamment accompagner et renforcer une "période de sûreté" pour les personnes habitant dans le Grand Libreville. Et ce, en prévention du "confinement dans les prochains jours", a dit le chef de l'Etat, de cette juridiction qui englobe Libreville et ses deux communes voisines que sont Owendo et Akanda, ainsi que Ntoum (Komo-Mondah). L'opportunité de ces mesures est à relever car, depuis les gestes barrières et autres dispositions de sécurité en vue de lutter contre le Covid-19,

la décrue constatée des activités socio-économiques nécessitait une alternative salutaire en vue d'alléger le poids des pertes énormes subies et à subir. Et, évidemment, l'enveloppe dégagée à cet effet répond à un double souci : compenser les indicibles manques à gagner (qui seront difficiles à estimer) et pourvoir les populations en ressources conséquentes, pour faire face aux aléas d'un confinement qui s'annonce ardu. En tout, 250 milliards ont été annoncés par le président de la République. Les actions qu'ils vont financer comportent deux déclinaisons majeures : le plan social, avec la prise en compte des personnes économiquement faibles, de leur habitat (loyer), du transport public, du pouvoir d'achat des travailleurs grâce à une allocation de chômage technique, de la création d'une banque alimentaire. Sur le plan économique, on note, entre autres, l'accompagnement des petits commerces et les entreprises de service à la personne,

la réduction de l'impôt synthétique libérateur de 50% dont un guichet de financement d'urgence pour des besoins de trésorerie, un moratoire sur les échéances de dette envers les banques, des remises d'impôts aux entreprises citoyennes, etc. De mémoire de Gabonais, jamais une telle attention n'a été portée aux populations dans une période d'une aussi grande anxiété. L'ampleur de cet arsenal est à la hauteur des sollicitations variées et multiples de la société. Les enjeux sociaux et économiques ont ainsi été cernés pour répondre avec efficacité à la grande inconnue qu'est le Covid-19, que les Gabonais du Grand Libreville ont déjà commencé à affronter. Le président de la République devait également et surtout préciser que "les modalités pratiques de l'ensemble des mesures énoncées seront précisées par le gouvernement dans les prochains jours". En clair, ce dernier, qui est le principal architecte de la mise en œuvre de toutes ces décisions, sait

à quel point la tâche qui lui incombe est énorme, au regard de l'urgence de la situation. Est-ce le sens à donner aux rencontres récentes que le Premier ministre Julien Nkoghe Bekale a eues avec ses prédécesseurs (Raymond Ndong-Sima et Casimir Oye-Mba, économiste et banquier) et le professeur agrégé d'économie Albert Ondo-Ossa ? Tout porte à le croire. Car l'application de toutes ces mesures d'accompagnement présidentielles (avec leurs incidences et implications socio-économiques) appelle la mise en place, avec célérité, de mécanismes adaptés à leur réalisation et à leur suivi. Les attentes étant fortes et pressantes, des errements, de quelque nature qu'ils soient, seraient fort préjudiciables pour les communautés ciblées. Le gouvernement est donc fortement attendu dans la conduite diligente et rigoureuse de ce dossier qui s'apparente à un chantier d'envergure.